

Les objectifs de l'opération



Améliorer les conditions de **sécurité** des usagers

Suppression des zones accidentogènes (virages de Mazerolles et hameaux diffus en bordure de RN 147).



Améliorer le **cadre de vie** des riverains en réduisant les nuisances

Sécurisation et apaisement du centre-ville de Lussac-les-Châteaux par report d'une grande partie du trafic sur la déviation permettant de réduire les nuisances (bruit, vibrations, qualité de l'air).



Améliorer la **desserte du territoire**

Meilleure accessibilité pour les trafics domicile-travail par l'amélioration de la fluidité des déplacements.



Eviter et réduire les **impacts** du projet sur l'environnement

Recherche d'une solution d'aménagement respectueuse de l'environnement. La démarche appliquée, dès le stade de recherche des variantes, vise à éviter, réduire et compenser les impacts de l'opération sur le territoire.



Rechercher la meilleure **pertinence socio-économique** de la déviation

Soutenir l'objectif de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Retombées économiques en phase chantier et après la mise en service par le développement de projets économiques et par le maintien des activités et entreprises présentes.



Prendre en compte le projet ferroviaire LGV Poitiers-Limoges dans les études

Les étapes de l'opération

Plusieurs variantes

Etudes préalables

Variante retenue

Etudes techniques et environnementales détaillées

Acquisitions foncières
Aménagement foncier

2012

2015

2016

2017

2018

2019

2020

Concertation publique

Déclaration
d'utilité
publique

Démarrage
des travaux

Un projet partenarial

Les travaux de la déviation de Lussac-les-Châteaux sont financés par l'Etat, la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et le Département de la Vienne au titre du contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.



PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES